



MAIRIE DE BOURNAN

Secrétariat ouvert lundi de 13h15 à 15h15, mardi de
15h00 à 17h00 et jeudi de 14h00 à 16h00

A l'attention des conseillers municipaux

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu

Le mardi 1er avril 2025 à 19h00 dans la salle de la mairie

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,

ORDRE DU JOUR

- Vote compte de gestion 2024
- Vote compte administratif 2024
- Vote de l'affectation du résultat 2024
- Vote des taux des impôts directs locaux 2025
- Vote du budget primitif 2025
- Questions et informations diverses